

Liste de décorations de la Bravoure

Il y a un an environ, un agent de police de Vanier (Ontario), sauvait de la noyade une enfant de cinq ans tombée dans les eaux glacées de la rivière Rideau. L'enfant qui, à son arrivée à l'hôpital était déclarée "virtuellement" morte pendant sept minutes, se rétablit néanmoins grâce à une nouvelle technique médicale. Aujourd'hui, l'agent Raymond Pitre fait partie des neuf Canadiens auxquels a été conférée l'Étoile du Courage. Quatre autres Canadiens ont reçu la Médaille de la Bravoure.

Deux des Étoiles du Courage ont été remises à titre posthume à M. Euclide Lucien Prévost qui s'est noyé en portant secours à un garçonnet de cinq ans (Cow Bay, Ont. juillet 1978) et à M. Michael Charles Fikis, un pompier qui a perdu la vie en portant secours à un homme tombé dans un four de séchage (Thunder Bay, Ont., mai 1979).

Six autres Étoiles du Courage ont été conférées aux personnes suivantes:



L'agent Raymond Pitre

. M. Gordon Douglas Teeft qui plongea dans l'eau glacée et sauva la vie de trois passagères dont la camionnette avait défoncé un garde-fou et dévalé la pente menant à un lac (Dartmouth, Nouvelle-Écosse, janvier 1979).

. Mlle Jane Ellen Morrison, chauffeur d'autobus scolaire d'Owen Sound (Onta-

rio) qui sauva la vie d'un homme âgé lors d'un incendie (mars 1979).

. MM. Brian Mervyn Clegg et Robert Stephen Grant qui effectuèrent avec succès une mission de sauvetage en hélicoptère dans des conditions très difficiles, sauvant la vie des trois passagers d'un bimoteur qui avait effectué un atterrissage forcé sur le lac Wood (mars 1979).

. M. Franklin John Hicks qui sauva deux hommes de la noyade (près de Port Hope, Ont., mars 1979).

. M. Martin Jerome Griffiths qui sauva la vie de deux personnes dont le bateau avait chaviré (Ship Harbour, Terre-Neuve, avril 1979).

Les titulaires de la Médaille de la Bravoure sont: M. Paul Lawrence Labbie de Kingston (Ontario), l'agent Terrance Jeffrey DeGrood d'Edmonton (Alberta), MM. Henry Charles Kanouse de Maple Ridge (Colombie-Britannique) et M. Murray Wayne Martin de Lantzville (C.-B.).

Le gouverneur général remettra ces décorations au cours d'une cérémonie qui aura lieu plus tard à Rideau Hall.

Saskatchewan — Le Programme agricole des Indiens se consolide

Le Programme agricole des Indiens de la Saskatchewan a été mis en oeuvre il y a cinq ans en vue d'accroître l'intérêt des Indiens pour l'agriculture, de développer des fermes viables dans des réserves indiennes et d'améliorer la productivité des terres des réserves. Un autre objectif non moins important, visait à approfondir le sentiment de dignité, de respect et d'autonomie chez les Indiens qui s'adonnent à l'agriculture.

Le Programme des Indiens de la Saskatchewan (ou PAIS) était, à l'origine, un appendice du ministère fédéral des Affaires indiennes; il y a deux ans, ce programme a été constitué en un organisme à but non lucratif, financé à même les subventions du ministère des Affaires indiennes.

Le Conseil d'administration de l'organisme se compose de six représentants des réserves de la Province, et d'un représentant de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan, du ministère des Affaires indiennes, du ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, et de la communauté agricole. Les représentants du ministère de l'Agriculture et des travailleurs auxiliaires de chacun des six districts font la liaison avec le siège du PAIS, à Regina, et

offrent des conseils et de l'aide aux agriculteurs.

Objectifs dépassés

Lors de sa réunion annuelle, tenue le 12 mars, l'administrateur du Programme, M. Ken Thomas, a déclaré que le PAIS a non seulement atteint mais dépassé la plupart de ses objectifs. L'organisme a présenté une demande de financement pour une nouvelle période de cinq ans, le financement d'au moins une année ayant déjà été approuvé.

En 1972, il y avait environ 45 fermes viables dans les réserves indiennes de la Saskatchewan. Aujourd'hui, précise M. Thomas, l'on en compte 340, nombre cependant légèrement inférieur à l'objectif de 360 fermes en 1980. La superficie des terres varie de 360 à 4 000 hectares; les agriculteurs tirent leur subsistance de ces terres. En outre, 150 fermes sont exploitées à mi-temps.

En 1971, le revenu moyen des agriculteurs indiens était de \$3 560, soit 30 p. cent de la moyenne provinciale des revenus qui était de \$11 711. M. Thomas précise que l'an dernier, le revenu moyen des agriculteurs indiens du PAIS était passé à \$25 419, soit à 72 p. cent de la

moyenne provinciale de \$35 310. Le production totale des terres des réserves est passée de \$1,2 million en 1971 à \$8,6 millions en 1979.

Cours d'exploitation agricole

Le PAIS offre aux Indiens des cours d'une à trois semaines sur des sujets tels que la gestion financière, les soins à donner aux bestiaux, la production de plusieurs cultures, le fonctionnement et l'entretien des machines. En outre, à la demande des Indiens, des ateliers sont tenus dans la réserve; ils sont dirigés par des personnes-ressources du département de l'agriculture de l'Université de la Saskatchewan ou du monde de l'industrie agricole.

Le PAIS encourage les fermiers à suivre le cours général d'agriculture, d'une durée de deux ans, qui se donne à l'École d'agriculture de l'Université de la Saskatchewan; il subventionne chaque année l'inscription de six fermiers à ces cours.

Dans le Nord de la Province où les possibilités de production agricole sont réduites, le PAIS a mis en oeuvre un programme pour aider les fermiers à améliorer leur récolte de riz sauvage.

Le PAIS organisera le premier Concours agricole des Indiens à Yorkton, du 21 au 24 août.